

Communiqué de presse  
28 septembre 2011

## Dépistage de la tuberculose

Un cas de tuberculose a été déclaré pour une adolescente domiciliée en Haute-Marne et scolarisée au collège Amiral Decrès à Châteauvillain.

En France, chaque année, plus de 5 500 cas de tuberculose sont déclarés. Cette maladie n'est donc pas exceptionnelle et se soigne très bien.

Il est précisé que le contact avec ce germe ne déclenche pas automatiquement la maladie. En effet, dans un premier temps, les personnes ayant contracté ce bacille ne sont ni malades, ni contagieuses, car la maladie peut prendre plusieurs mois avant de se déclencher. **Il est donc important de se faire dépister, d'autant plus que des traitements efficaces existent afin d'éviter le déclenchement de la maladie.**

Le conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) recommande donc de réaliser un dépistage auprès des enfants et des personnes ayant eu une proximité suffisante avec le malade pour risquer d'avoir été en contact avec le germe de cette maladie.

Ce dépistage qui comprend une intradermo-réaction (IDR) et une radio pulmonaire est organisé conformément aux recommandations du CSHPF. **Ce dépistage fait partie des compétences du conseil général de la Haute-Marne qui l'organise en lien avec les services de l'Inspection académique.**

Les personnes concernées par ce dépistage seront directement convoquées aux séances de dépistage réalisées par les services du Département. Ces personnes seront au préalable invitées, ainsi que leur entourage, à une séance d'information avec la participation de médecins des services hospitaliers qui dispensent les soins.

### Contact presse :

Conseil général de la Haute-Marne

Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Courriel : [eliane.ferlay@haute-marne.fr](mailto:eliane.ferlay@haute-marne.fr)

Site internet : [www.haute-marne.fr](http://www.haute-marne.fr)